

Que va-t-il se
passer dans
notre commune ?

Saint-Marcellin-en-Forez

Ki-Kan-Koi

FÉVRIER 2019 • numéro 50

Informations Municipales

LUDOBUS

Vendredi 1^{er} février de 15h30 à 17h

Place Sainte Catherine

THD 42 - PERMANENCE D'ASSISTANCE

Mercredi 6 février de 14h à 16h en mairie.

Service d'accompagnement dans les démarches de demande de raccordement au réseau Très Haut Débit (THD 42).

Renseignements : 04 77 36 10 90

Les permanences du chargé d'assistance aux usagers sont uniquement réservées aux usagers sans connexion ou sans pratique d'internet

Un numéro conseil est à la disposition

de l'ensemble des usagers : 04 77 430 855

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 7 février à 20h

Salle du Colombier

MEDIATHEQUE

La médiathèque recherche des bénévoles.

Renseignements : 04 77 52 89 29

STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE

Du lundi au vendredi entre 9h et 18h, le samedi entre 9h et 14h30, il est interdit de laisser stationner un véhicule pendant une durée supérieure à 1h30, à partir de l'heure d'arrivée du véhicule.

Cette interdiction concerne les voies et places suivantes :

- Parking de la Mairie 24 rue Carles de Mazenod
- 7 places de parking situées devant le manoir du Colombier, 9 rue Carles de Mazenod
- Rue de l'Eglise
- Place des Combattants
- Rue Porte des Estres
- Rue de la Libération

Du lundi au vendredi, hors périodes de vacances scolaires, il est interdit entre 8h et 18h de laisser stationner un véhicule pendant une durée supérieure à 1h30, à partir de l'heure d'arrivée du véhicule. Cette interdiction concerne les voies et places suivantes :

- 13 emplacements situés le long de la garderie et école Mixte II, place Ste Catherine.
- 12 emplacements situés le long de la cantine et école de la Paix, Espace Marguerite Gonon.
- Entre le 5 et 7bis de l'avenue Charles de Gaulle.
- Rue des Ecoles
- Parking de l'Îlot du Couhard.

Pas de zone bleue le dimanche et jours fériés.

Concours des Maisons Fleuries 2019

Le concours des maisons fleuries est reconduit en 2019. Pour concourir, il faut avoir un jardin visible de la rue (le jury ne pénètre pas dans la propriété) ou un balcon fleuri. Les critères retenus par le jury sont les suivants : harmonie, diversité, entretien et économie en eau. Le jury est composé d'élus des communes voisines : Bonson, Saint Cyprien, Saint Romain le Puy, Saint Georges Hauteville, Sury-le-Comtal. Si vous souhaitez participer, veuillez retourner le bulletin ci-dessous en mairie. Le passage pour les notations aura lieu en Juillet.

Votre jardin, votre balcon sont visibles de la rue, vous participez à l'embellissement de notre village. Inscrivez-vous à l'édition 2019 du concours des maisons fleuries en remplissant ce bulletin à déposer en mairie avant le 9 Juin 2019

Nom : Prénom :

Adresse :

Je m'inscris au concours des maisons fleuries dans la catégorie suivante :

- Catégorie A : maisons avec jardin visible de la rue
- Catégorie B : façades avec fenêtres et /ou balcons fleuris

Saint Marcellin en Forez, le

Bulletin de participation à déposer en mairie avant le 9 Juin 2019

Vie Associative

ASSOCIATION GAULE DE LA MARE

Dimanche 3 février à 9h

Salle Aristide Briand
Assemblée générale

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

**Mercredi 6 février de 17h à 19h
et samedi 9 février de 10h à 12h**

Salle de réunion derrière la salle Bernard Rouby.
Inscriptions pour le centre de loisirs

BMX MARCELLINOIS

Samedi 9 février à partir de 19h30

Salle Bernard Rouby.
Repas dansant (entrée - jambon au madère - gratin
salade de fruits - une boisson)
Adulte = 15 € - Enfant = 8 €
Réservations jusqu'au 30 janvier 2019 :
06 86 12 79 84 (après 13h30)

BOULE DES AMIS

Samedi 9 février à 14h

Concours de coinche

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Vendredi 15 février à 20h30

Salle Jean Barnier - Art floral

COMITE DE JUMELAGE

Samedi 16 février à 20h30

Salle Bernard Rouby
Soirée Années 80 : sortez vos tenues à paillettes
et pantalons pattes d'eph !...
Entrée : 8 € (gratuit pour les enfants de moins de 15 ans
accompagnés)
Réservations : margotsol@yahoo.fr
meynardjacqueline@gmail.com
06 72 38 59 66



*Pour l'édition KiKanKoi de mars 2019,
vos informations sont à transmettre
avant le 15 février à la Mairie :
helene.desimone@saintmarcellinforez.fr
ou au 06 46 07 75 86*

Saison Culturelle

SPECTACLE MUSICAL

Vendredi 1^{er} février à 20h30 - Salle Aristide Briand.

"Les bérets chantent en vin" : Brassens, Nougaro,
Brel... Chansons humoristiques sur le vin entre chai et
zinc. Soirée co-organisée par l'AOC marcellinois. Réser-
vation par mail sur oma42680@gmail.com
Renseignements : 06 80 47 11 83

SAINT MARCELLIN ART ET CULTURE

Vendredi 8 février à 20h - Salle Aristide Briand

Film de Christian Vérot : "La route 66, sur la piste du rêve
américain". Renseignements : 06 38 83 04 07

SPECTACLE MUSICAL

Vendredi 15 février à 20h30 - Salle Aristide Briand

Neya Solo interprétera des chansons françaises et
Jahken du gipsy influence manouche.
Soirée co-organisée par le FCM
Réservation par mail sur oma42680@gmail.com
Renseignements : 06 80 47 11 83

Informations pratiques

MAIRIE : 24 rue Carles de Mazenod

Accueil : 04 77 36 10 90

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h

www.saintmarcellinforez.fr

mairie@saintmarcellinforez.fr

POLICE MUNICIPALE :

4 rue Charles de Gaulle - 04 77 36 10 91

DÉCHÈTERIES

Les déchèteries sont ouvertes du lundi
au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

BIBLIOTHÈQUE - MEDIATHÈQUE

Ouverture au public :

- Lundi et Mardi de 16h à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- Vendredi de 16h30 à 19h
- Samedi de 10h à 12h

MAISON DE L'ARMORIAL (Visites gratuites)

Ouverture tous les dimanches de 14h30 à 18h.

Les autres jours, sur RDV au 04 77 52 83 79.

BUREAU DE POSTE

4 avenue Charles de Gaulle

Tél : 3631 (numéro non surtaxé)

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h30 à 16h30

Mardi : 14h30 à 16h30 - Fermé le samedi